



# INSTITUT DE FORMATION AUX PROFESSIONS DE SANTÉ

**Centre Hospitalier de Fougères**

ZA de la Grande Marche - 6 rue Claude Bourgelat - 35133 JAVENE



**IFSI**

02-99-17-70-94

02-99-17-70-18

 [secretariat@ifps-chfougeres.bzh](mailto:secretariat@ifps-chfougeres.bzh)

Site internet : [www.ifps-chfougeres.bzh](http://www.ifps-chfougeres.bzh)

## PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'IFSI

**2023-2024**

# Sommaire

PRÉAMBULE.....	3
I. PROJET 1 <sup>e</sup> ANNÉE L1 2023 - 2026.....	4
1.1 Objectifs de formation.....	4
1.2 Organisation générale des études.....	5
1.3 Calendriers.....	7
II. PROJET 2 <sup>e</sup> ANNÉE L2 2022 – 2025 .....	12
2.1. Objectifs de formation .....	12
2.2. Organisation générale des études.....	12
2.3. Calendriers .....	14
III. PROJET 3 <sup>e</sup> ANNÉE L3 2021 - 2024 .....	17
3.1 Objectifs de formation et organisation générale de la 3 <sup>e</sup> année .....	17
3.2 Calendriers.....	20
IV. INSTANCES DE GOUVERNANCE ET CAC.....	24
CONCLUSION .....	26
GLOSSAIRE .....	27
BIBLIOGRAPHIE.....	28

## PRÉAMBULE

Le projet pédagogique de l'IFSI du CH de Fougères, élaboré en cohérence avec le projet de formation de l'IFPS du CH de Fougères et dans une dynamique de co-construction au sein des équipes pédagogiques et avec l'aide de représentants de structures de santé, est communiqué à la rentrée, à chaque étudiant.e.

Il prend en compte les textes officiels, la population concernée, l'environnement les atouts et contraintes de l'institution et l'évolution de l'offre de soins. Si les axes de développement sont fixés pour une période de 3 à 5 ans, la déclinaison par année de formation est revue tous les ans.

Destiné de prime abord aux étudiant.e.s, il leur permet de se projeter, d'anticiper et de se repérer. Il constitue par ailleurs un outil de référence à la mise en œuvre quotidienne de la pédagogie.

Le projet s'inscrit dans un processus d'évolution qui nécessite l'implication des différents partenaires de la formation (étudiant.e.s, usagers du système de santé, formateurs.trices et professionnel.le.s de terrain et universitaires) pour favoriser la construction des compétences nécessaires à l'exercice de la profession infirmière ou manipulateur radio.

Ainsi les étudiant.e.s mais aussi les représentant.e.s des structures de santé accueillant les étudiant.e.s en stage et les recruteurs potentiels seront-ils à nouveau consultés afin de cerner leurs attentes au regard des nouveaux diplômés, et de réajuster ce dit projet.

### Ce qui nous guide

- Répondre aux besoins de santé en formant les professionnels paramédicaux requis en quantité et en qualité.
- Finaliser l'intégration universitaire des formations paramédicales dans une stratégie gagnant-gagnant.
- Promouvoir le parcours individualisé des étudiant.e.s, la réussite pour le plus grand nombre et la démocratie étudiante.
- Systématiser la culture qualité, la sécurité des pratiques et des soins, la prévention des risques, les RBPP « Jamais la 1ère fois sur le patient <sup>1</sup> ».
- S'ouvrir sur l'extérieur, favoriser la transdisciplinarité, le benchmark interne et externe, la mutualisation.
- Développer la recherche paramédicale, l'innovation et les publications dans le domaine de la pédagogie en santé, en assurant un continuum entre enseignement, clinique et recherche.
- Prendre soin des équipes pédagogiques pour qu'elles prennent soin des étudiant.e.s qui prendront soin des patient.e.s => « cercle vertueux bienveillance et qualité de vie ».
- Former des futurs professionnels « agiles » qui sauront se former pour s'adapter aux évolutions du système de santé tout au long de leur parcours professionnel.

Ce projet pédagogique, dans une visée programmatique, décrit les objectifs de la formation, l'organisation et les calendriers pour chaque année de formation.

Il est inhérent au projet de formation de l'IFPS qui positionne lui-même, le contexte, les missions, l'administration générale, les orientations stratégiques, la politique de formation (principes pédagogiques, profils recherchés élèves/étudiant.e.s, valeurs et modalités d'accompagnement des élèves/étudiant.e.s) de l'IFPS.

---

<sup>1</sup> HAS, Pr. JC Granry et Dr. MC Moll, janvier 2012, Rapport de mission *État de l'art (national et international) en matière de pratiques de simulation dans le domaine de la santé, dans le cadre du développement professionnel continu (DPC) et de la prévention des risques associés aux soins.*

## I. PROJET 1<sup>e</sup> ANNÉE L1 2023 - 2026

Depuis la rentrée 2022, l'IFSI du CH de Fougères intègre **LA LICENCE SCIENCES POUR LA SANTÉ, MENTION SCIENCES INFIRMIÈRES** de l'UNIVERSITÉ DE RENNES 1 (Arrêté du 9 septembre 2021 portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé).

Dès septembre 2023, les étudiants en 1<sup>ère</sup> année préparant au diplôme d'Etat infirmier peuvent, s'ils le souhaitent, suivre l'option mineure santé de l'Université de Rennes 1 préparant l'accès en médecine ou l'option Science pour la santé préparant à l'exercice infirmier.

### **L'option mineure Santé en 1<sup>ère</sup> année de formation en soins infirmiers**

Cette option de 100 heures (10 ECTS) est d'ores et déjà intégrée aux Licences Accès Santé (LAS) proposées par les universités de Rennes 1, Rennes 2 et de Bretagne Sud. Les 100h00 de la mineure santé sont intégrées dans l'unité d'enseignement 2.1S1 et 2.1 S2.

Les étudiants des IFSI ont ainsi la possibilité, sur la base du volontariat, de se présenter pour un accès direct en 2<sup>ème</sup> année de médecine dans le cadre d'un groupe de parcours, défini conformément à l'arrêté du 4 novembre 2019.

### **L'option Sciences pour la santé : Fondamentaux infirmiers en science de la vie**

Les étudiants infirmiers peuvent également valider, en plus du diplôme d'Etat infirmier, une licence mention Sciences pour la Santé (LSS) parcours Sciences Infirmières au cours de leur formation professionnalisante dispensée par les IFSI. Cette option de 100h00 est intégrée dans l'unité d'enseignement 2.2S1 et 2.2S2. Les étudiants auront ensuite la possibilité de poursuivre leur parcours universitaire en s'inscrivant en master mention Santé, pour lequel un parcours sciences infirmières sera développé.

## 1.1 Objectifs de formation

### **Découvrir le monde soignant et le contexte des usagers de la santé**

La compréhension de l'économie de la santé en France pose le contexte environnemental. Les réflexions sur la conception de l'Homme, de la santé, du soin infirmier situent la place occupée par les uns et les autres, soignants-soignés. L'apprentissage de la réalisation d'un recueil de données est la 1<sup>ère</sup> étape pour une prise en compte des besoins fondamentaux du patient.

### **Prendre conscience de sa façon de travailler, de fonctionner, de réagir**

La mise en mots, l'auto-questionnement, la réflexion, l'ouverture d'esprit, envisager d'autres alternatives, le tout à distance, sont autant d'exercices qui vont permettre à l'étudiant.e de se familiariser avec la démarche de la réflexivité.

### **Développer progressivement des compétences**

Les UE dites contributives constituent le socle des connaissances et de ressources indispensables pour étayer les réflexions émanant des UE cœur métier et de l'apprentissage sur le terrain.

Pour les UE qui +-sont universitarisées : les étudiant.e.s bénéficient de contenus élaborés par des universitaires, en e-learning, et d'activités pédagogiques en présentiel animées par des formateurs de l'institut.

Elles contribuent au développement des compétences 1, 2, 3, 4 et 6 en 1<sup>ère</sup> année.

### **Asseoir et intégrer les bases de l'exercice soignant infirmier**

Partager ses représentations, mobiliser les valeurs et concepts fondateurs, adopter la démarche de raisonnement clinique en s'appuyant sur une théorie de soins, acquérir les principes de sécurité et des bonnes pratiques dans les soins, se référer au code de déontologie, connaître son champ de compétences composent le socle spécifique de la science infirmière.

Découvrir et vivre l'interprofessionnalité à travers différentes activités pédagogiques (mesure des paramètres vitaux, transmissions...) en collaboration avec les autres filières de l'IFPS (IFAS, IFA).

### **Se confronter à des situations réelles, s'entraîner, faire des liens entre théorie et pratique à travers l'alternance**

Les stages sont l'occasion de mettre en pratique ce qui a été étudié d'un point de vue théorique, mais également de fournir de nouvelles occasions de découvrir, de rechercher, d'analyser, de comprendre. La curiosité, le questionnement, l'implication sont attendus.

Les 2 périodes de stage combinées aux contenus des UE, favorisent la construction des compétences 1, 2, 3, 4, 6 et 7.

### **Conforter son orientation**

L'immersion en milieux de soins, le côtoiement de personnes en souffrance, l'intégration ponctuelle et répétée dans des équipes de soins, permettent de vérifier l'adéquation de la voie professionnelle choisie.

## **1.2 Organisation générale des études**

### **Initiation à la pratique réflexive lors des activités pédagogiques à l'institut et en stage**

Analyse de pratiques professionnelles (analyses de situations et analyses d'activités de soins), Pratique réflexive par analyse de cas, Simulation ...)

### **Méthodes pédagogiques diversifiées**

Cours magistraux, travaux dirigés, e-learning, ateliers cliniques, exercices de simulation, de manutention, jeux de rôles...

### **Instauration du suivi pédagogique**

Un premier temps de suivi collectif avec le référent pédagogique présente le dispositif et ses intérêts. Il précède un accompagnement plus individualisé : Suivi pédagogique à l'institut, e-tutorat, aide à la rédaction des objectifs de stage, tutorat en stage...

### **Les stages privilégiés en 1ère année sont ceux dans lesquels l'étudiant.e est amené à développer les compétences 1, 2, 3, 4, 6 et 7.**

Les étudiants du titre II bénéficient d'un stage. La visée de ce stage est de favoriser leur intégration dans le dispositif commun, proposer les mêmes types d'exploitation, enrichir leurs réflexions, contribuer au changement de rôle, et ainsi « favoriser l'adaptation à la poursuite de leur parcours » (cf. article 26 de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié).

## Ateliers cliniques

Semestre 1	Semestre 2
<ul style="list-style-type: none"><li>• Manutention (UE 4.1)</li><li>• Soins d'hygiène et de bien être : réalisation d'une toilette (UE 4.1)</li><li>• Prévention des escarres (UE 4.1)</li><li>• Hygiène des mains et équipements de protection individuelle (UE 2.10)</li><li>• Prise des paramètres vitaux (UE 4.4)</li><li>• Prélèvements veineux (UE 4.4)</li><li>• Injections parentérales (UE 4.4)</li><li>• Réfection de pansement simple (UE 4.4)</li><li>• Découverte d'une structure accueillant des personnes âgées (EHPAD) afin de favoriser l'immersion des étudiants avant le 1<sup>er</sup> stage (visite des locaux, salle de soins, activités spécifiques...) et création d'un projet pour les résidents autour d'activités (U.E 5.9)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Préparation de perfusion, gestion, pose et surveillance (UE 4.4)</li><li>• Les aspirations digestives et bronchiques (UE 4.4)</li><li>• Les drains de Redon (UE 4.4)</li><li>• Pose et gestion d'une sonde nasogastrique (UE4.4)</li></ul>

### **Objectifs de la simulation en semestre 2**

- Appréhender la personne soignée sans risque pour le patient et l'étudiant.e
- Développer l'observation clinique de la personne dans un environnement reconstitué mais proche de la réalité

## 1.3 Calendriers

### Planification des enseignements et des périodes de congés

#### SEMESTRE 1

28/08 au 01/09	04/09 au 08/09	11/09 au 15/09	18/09 au 22/09	25/09 au 29/09	02/10 au 06/10	09/10 au 13/10	16/10 au 20/10	23/10 au 27/10	30/10 au 03/11	06/11 au 10/11	13/11 au 17/11	20/11 au 24/11	27/11 au 01/12	04/12 au 08/12	11/12 au 15/12	18/12 au 22/12	25/12 au 29/12	01/01 au 05/01	08/01 au 12/01	15/01 au 19/01	22/01 au 26/01	29/01 au 02/02
35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5
<b>SEMESTRE 1</b>																						

#### SEMESTRE 2

05/02 au 09/02	12/02 au 16/02	19/02 au 23/02	26/02 au 01/03	04/03 au 08/03	11/03 au 15/03	18/03 au 22/03	25/03 au 29/03	01/04 au 05/04	08/04 au 12/04	15/04 au 19/04	22/04 au 26/04	29/04 au 03/05	06/05 au 10/05	13/05 au 17/05	20/05 au 24/05	27/05 au 31/05	03/06 au 07/06	10/06 au 14/06	17/06 au 21/06	24/06 au 28/06	01/07 au 05/07
6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
<b>SEMESTRE 2</b>																					

## Calendrier prévisionnel des épreuves de contrôle continu des connaissances

Domaine	Unités d'enseignement	Compétence(s)	Intitulé	ECTS	Forme	Modalités	Calendrier
<b>SEMESTRE 1</b>							
2	UE 2.1S1	4	Option mineure santé LaS	5	Tronc commun : épreuve QCM Las <u>Durée</u> : 1h30	Evaluation écrite de connaissances	13/12/2023 Après-midi
2	UE 2.2S1	4	Option Parcours Sciences pour la Santé : Fondamentaux infirmiers en science de la vie	5	Tronc commun : épreuve individuelle sur table <u>Durée</u> : 1h30	Evaluation écrite de connaissances	13/12/2023 Après-midi
2	UE 2.4S1	4	Processus traumatiques	3	Epreuve individuelle sur table <u>Durée</u> : 1h30	Evaluation écrite de connaissances	1/02/2024
3	UE 3.10S1	4	Hygiène hospitalière et infectiologie	3	Epreuve individuelle sur table <u>Durée</u> : 1h00	Travail écrit d'analyse de situation	Semaine 5
3	UE 3.1S1	1 et 2	Raisonnement clinique et projet de soins	4	Evaluation en groupe restreint à partir d'un dossier fourni par l'IFSI <u>Durée</u> : 4h00	Travail écrit : Analyse d'une situation clinique avec rédaction du modèle tri focal (problématisation et jugement clinique argumenté) Développement d'un problème réel et d'un problème potentiel à partir de la méthodologie du projet de soins individualisé.	Semaine 5
4	UE 4.1S1	3	Soins infirmiers autonomes : hygiène, confort et bien-être	2	Epreuve individuelle sur table <u>Durée</u> : 1h30	Travail écrit de réflexion à partir d'un témoignage autour des notions de dépendance, d'intimité, pudeur	Semaine 5



4	UE 4.4S1	4	Thérapeutiques et contribution aux sciences biologiques et médicales	3	Epreuve individuelle sur table <u>Durée</u> : 2h00	Evaluation écrite de connaissances et de calculs de doses	Semaine 5
5	UE 5.1S1	3	Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens	1	Evaluation en groupe restreint <u>Durée</u> : 3h00	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique	Semaine 5
5	UE 5.9S1	toutes	Processus de professionnalisation	0			
5	UE 5.8S1	toutes	Stages	5			
6	UE 6.1S1	1, 2 ,7, 8 et 9	Méthodes de travail	3	Travail individuel	Réalisation d'une fiche de lecture en traitement de texte (normes de présentation MIRSI)	2/02/2024
6	UE 6.2S1		Anglais	1	Homework + QCM : <u>durée</u> : 0h20	1 <sup>er</sup> travail écrit maison : « Create a leaflet about stress »  2 <sup>ème</sup> travail écrit maison : QCM (vocabulaire et grammaire) tronc commun	15/01/2024 ou 22/01/2024 (session 2 fin juin 2024, devoir sur table)
<p>C.A.C. le 23 février 2024 à 9h Les 2èmes sessions se dérouleront semaine 28 (08/07/2024 au 12/07/2024)</p>							

Domaine	Unités d'enseignement	Compétence(s)	Intitulé	ECTS	Forme	Modalités	Calendrier
<b>SEMESTRE 1 – HORS EXPERIMENTATION</b>							
2	UE 2.11S1	4	Pharmacologie et thérapeutiques	2	Devoir individuel sur table <u>Durée</u> : 1h30	Evaluation écrite de connaissances et de calculs de doses	A déterminer
C.A.C. le 23 février 2024 à 9h Les 2èmes sessions se dérouleront semaine 28 (08/07/2024 au 12/07/2024)							

Domaine	Unités d'enseignement	Compétence(s)	Intitulé	ECTS	Forme	Modalités	Calendrier
<b>SEMESTRE 2</b>							
2	UE 2.1S2	4	Option mineure santé LaS	5	Tronc commun : épreuve QCM Las <u>Durée</u> : 1h00	Evaluation écrite de connaissances	Semaine 21
2	UE 2.2S2	4	Option Parcours Sciences pour la Santé : Fondamentaux infirmiers en science de la vie	5	Devoir individuel sur table <u>Durée</u> : 1h30	Evaluation écrite de connaissances	Semaine 21
2	UE 2.3S2	1	Santé, Maladie, Handicap	1	Devoir individuel sur table <u>Durée</u> : 1h00	Evaluation écrite individuelle de connaissances	Semaine 21
2	UE 2.5S2	4	Processus inflammatoires et infectieux	3	Devoir individuel sur table <u>Durée</u> : 1h30	Evaluation écrite de connaissances	Semaine 21
3	UE 3.1S2	1 et 2	Raisonnement clinique et projet de soins	3	Evaluation en groupe restreint <u>Durée</u> : 1h00	Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique avec élaboration du projet de soins et recherche d'éléments de négociation	Semaine 21

4	UE 4.3S2	4	Soins d'urgence	1	TP au cours de la formation GSU	Participation active et réussite aux mises en situations	Semaines 14, 15, 24, 25
4	UE 4.4S2	4	Thérapeutiques et contribution aux sciences biologiques et médicales	2	Evaluation individuelle <u>Durée</u> : 0h30	Calculs de doses appliqués en situation simulée	Semaine 21
5	UE 5.2S2		Evaluation d'une situation clinique	1	Evaluation en groupe restreint <u>Durée</u> : 0h30	Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique et d'un projet de soins.	Semaine 21
5	UE 5.9S2	6 et 7	Processus de professionnalisation	0			
5	UE 5.8S2	toutes	Stages	10			
6	UE 6.2S2		Anglais	1	Reste à déterminer/ GHE	Reste à déterminer/ GHE	

C.A.C. le 27 juin 2024 à 9h  
Les 2èmes sessions se dérouleront semaine 28 (08/07/2024 au 12/07/2024)

Domaine	Unités d'enseignement	Compétence(s)	Intitulé	ECTS	Forme	Modalités	Calendrier
<b>SEMESTRE 2 – HORS EXPERIMENTATION</b>							
2	UE 1.2S2	5	Santé publique et économie de la santé	2	Devoir individuel sur table <u>Durée</u> : 1h	QROC et mini situations	A déterminer

C.A.C. le 27 juin 2024 à 9h  
Les 2èmes sessions se dérouleront semaine 28 (08/07/2024 au 12/07/2024)

## II. PROJET 2<sup>e</sup> ANNÉE L2 2022 – 2025

Depuis la rentrée 2022, les étudiants de l'IFSI du CH de Fougères ont intégrés la Licence Sciences pour la Santé, mention Sciences Infirmières de l'Université de (Arrêté du 9 septembre 2021 portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé).

La deuxième année de formation se poursuit dans le cadre de la Licence Sciences pour la Santé, avec des enseignements tronc commun pour les mentions Sciences Infirmières et Sciences de la Rééducation.

### 2.1.Objectifs de formation

Les objectifs sont les suivants :

- Approfondir les connaissances de L1, en acquérir de nouvelles.
- Renforcer ses compétences abordées en L1 (C1, C2, C3 et C4).
- Développer de nouvelles compétences (C5, C6, C7, C8, C9 et C10).
- Faire des liens entre les savoirs théoriques et les savoirs expérientiels au service de la construction des compétences professionnelles et ainsi renforcer la démarche clinique infirmière.
- Développer le sens du travail collaboratif, en équipe pluri professionnelle.
- S'affirmer sur la base d'arguments.
- Développer la posture d'IDE éducateur dans la promotion de la santé (prévention, conseil et accompagnement).

### 2.2.Organisation générale des études

Pour atteindre ces différents objectifs, un dispositif de formation est mis au service de l'étudiant.e avec des unités d'enseignement dans la continuité toutes axées sur le renforcement des bonnes pratiques, la simulation au service d'une posture réflexive, le développement de l'autonomisation et de l'adaptation de l'étudiant.e, l'approche de l'interprofessionnalité et l'éducation à la santé, une acculturation à la Recherche et à l'utilisation des données probantes.

#### **Le suivi pédagogique**

L'équipe de coordination de 2<sup>ème</sup> année est constituée de 3 formatrices qui assurent le suivi pédagogique d'un groupe d'étudiant.e.s. Le suivi pédagogique comprend au minimum 2 temps individuels dans l'année qui sont des temps fort basés sur l'auto-évaluation, le bilan des compétences, et, en S4 un temps fort sur le projet professionnel de l'étudiant.e.

Chaque étudiant.e.s est informé du nom du formateur référent de suivi pédagogique dès le début de l'année.

#### **Méthodes pédagogiques diversifiées**

Comme en première année, les étudiant.e.s bénéficient de l'outil Google suite éducation, un accès à la plateforme LMS Moodle interne à l'IFPS ainsi qu'un accès à la plateforme Moodle universitaire.

Les méthodes pédagogiques reposent sur : des cours magistraux, travaux dirigés, e-learning, ateliers cliniques, exercices de simulation, de manutention, jeux de rôles...

Concernant les cours pour les UE tronc commun et universitarisée, le socle des cours est accessible sur la plateforme Moodle universitaire.

## L'autonomisation de l'étudiant.e

Elle passe par des situations d'apprentissage diverses.

**Les situations de soins apprenantes se complexifient progressivement.** Elles renforcent le raisonnement infirmier, le jugement clinique, l'appropriation des diagnostics infirmiers, le maillage des savoirs. Elles développent une pertinence dans la priorisation des problèmes et la planification des interventions infirmières. Elles permettent ainsi à l'étudiant.e en stage de se projeter sur une prise en charge globale d'un nombre de patients croissant, d'acquérir une autonomie dans la programmation des soins, de prendre des initiatives concertées avec le tuteur et les IDE de proximité, dans les limites des compétences acquises à ce stade de la formation. En simulation, l'autonomisation peut se développer en situation simulée par la pertinence des prises de décision au vue de l'évolution de la situation.

### La simulation est au service de la réflexivité

Elle est développée dans les semestres 3 et 4 avec :

Semestre 3	Semestre 4
Situations en lien avec : l'UE 2.8 S3 processus obstructifs et/ou l'UE 2.6 S3 processus psychopathologique	Soins d'urgence UE 4.3 S4

Des séances de simulation sont présentées avec pour objectifs de renforcer le jugement clinique infirmier, la sécurisation de la prescription médicale et le travail collaboratif en équipe pluri professionnelle. Les situations de soins proposées permettent aux étudiant.e.s de s'immerger davantage dans une situation simulée.

### Intégration de l'interprofessionnalité via le service sanitaire dans l'UE 1.2 santé publique

L'UE 1.2 santé publique débute en semestre 3 et se poursuit sur les semestres 4 et 5.

En parallèle les étudiant.e.s préparent le service sanitaire des étudiants en santé (SSES) qui fait partie intégrante de l'UE et est commun à 7 filières de formation : médecine, dentaire, maïeutique, kinésithérapie, pédicurie, ergothérapie et infirmier, du territoire rennais soit environ 1500 étudiant.e.s.

L'objectif du SSES est d'initier tous les professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire et de la promotion de la santé en réalisant des actions de prévention primaire, en interprofessionnalité, auprès d'un public cible.

Cette réalisation interfilière nécessite :

- Des enseignements communs aux 7 filières
- Des temps de rencontres entre les étudiants afin de préparer leurs interventions en promotion de la santé.

C'est dans cette perspective qu'un temps hebdomadaire de 2h, les lundis de 17h à 19h, est dédié à la préparation du SSES, même pendant les stages.

### S'inscrire dans l'initiation à la démarche de recherche

L'initiation à la démarche de recherche débute au semestre 1 à travers l'unité méthodes de travail et TIC.

Elle se poursuit en semestre 3 et 4 par des apports méthodologiques. La formation par et à la recherche a pour objectif de développer la réflexivité et la professionnalisation.

## Les évaluations

Les dates prévisionnelles sont fixées en amont (cf. Tableau partie 3 : calendrier).

Les résultats d'évaluations sont communiqués aux étudiant.e.s après la tenue de la commission d'acquisition des crédits :

- Pour le semestre 3 : 23/02/2024
- Pour le semestre 4 : 27/06/2024.

Les sessions de rattrapages pour les semestre 3 et 4 seront organisées la semaine 28 soit du 08/07/2024 au 12/07/2024, sauf pour les UE tronc communs, les dates seront annoncées dès que possible.

## Les stages

3 périodes de stages :

- 7 semaines en semestre 3
- 10 semaines en semestre 4, soit 2 périodes de 5 semaines

La continuité des Analyses de Pratiques Professionnelles en stage sont elles aussi des supports permettant d'interroger les pratiques professionnelles. Elles amènent l'étudiant.e à être capable de se remettre en question et à s'affirmer sur la base d'arguments. Elles permettent aussi de développer l'approche réflexive au même titre que la simulation. Des apports de connaissance sont apportés sur les pathologies prévalentes et émergentes, permettant la compréhension et l'analyse de situations de soin individuelles et collectives.

## 2.3. Calendriers

### 2.4.

## Planification des enseignements en institut, des stages et des périodes de congés

### SEMESTRE 3

28/08 au 01/09	04/09 au 08/09	11/09 au 15/09	18/09 au 22/09	25/09 au 29/09	02/10 au 06/10	09/10 au 13/10	16/10 au 20/10	23/10 au 27/10	30/10 au 03/11	06/11 au 10/11	13/11 au 17/11	20/11 au 24/11	27/11 au 01/12	04/12 au 08/12	11/12 au 15/12	18/12 au 22/12	25/12 au 29/12	01/01 au 05/01	08/01 au 12/01	15/01 au 19/01	22/01 au 26/01
35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4
SEMESTRE 3																					
												APP Ambu									EVAL

### SEMESTRE 4

29/01 au 02/02	05/02 au 09/02	12/02 au 16/02	19/02 au 23/02	26/02 au 01/03	04/03 au 08/03	11/03 au 15/03	18/03 au 22/03	25/03 au 29/03	01/04 au 05/04	08/04 au 12/04	15/04 au 19/04	22/04 au 26/04	29/04 au 03/05	06/05 au 10/05	13/05 au 17/05	20/05 au 24/05	27/05 au 31/05	03/06 au 07/06	10/06 au 14/06	17/06 au 21/06	24/06 au 28/06
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
SEMESTRE 4																					
																					EVAL ?

### Calendrier prévisionnel des épreuves de contrôle continu des connaissances

Domaine	Unités d'enseignement	Compétence(s)	Intitulé	ECTS	Forme	Modalités	Calendrier
<b>SEMESTRE 3</b>							
1	1.1S3	6	Psychologie, sociologie, anthropologie et sciences de l'éducation	4	Contrôle terminal	QCM 1h	22/01/2024
1	1.2S3	5, 9	Santé publique	3	Contrôle continu/assiduité Contrôle terminal	Fiche projet QCM 30 min	15/12/2023 22/01/2024
1	1.3S3	7	Législation, éthique, déontologie	2	Contrôle terminal	QCM 30 min	22/01/2024
2	2.6 S3	4	Processus psychopathologiques	4	Contrôle terminal	Ecrit 1h30	25/01/2024
2	2.8 S3	4	Processus obstructifs	2	Contrôle terminal	Ecrit 1h	25/01/2023
3	3.4S3	8	Initiation à la démarche de recherche	2	Contrôle terminal	QCM 1h	22/01/2024
4	4.2 S3	6	Soins relationnels	1	Contrôle terminal	Ecrit 1h	25/01/2024
5	5.3 S3	2, 6	Communication et conduite de projet	1	Oral	Oral 30 min	23/01/2023
5	5.8S3		Stages professionnel	9			
5	5.9 S3	7,9	Processus de professionnalisation	0	Contrôle continu, assiduité, compétences		
6	6.2 S3	6	Anglais	2	Contrôle terminal	Ecrit 1h30 Oral 5 min	29/11/2023 26/01/2024
<p>C.A.C. le 23 février 2024 à 9h</p> <p>Les 2èmes sessions se dérouleront semaine 28 (08/07/2024 au 12/07/2024)</p>							

Domaine	Unités d'enseignement	Compétence(s)	Intitulé	ECTS	Forme	Modalités	Calendrier
<b>SEMESTRE 4</b>							
1	1.1S4	7	Psychologie, sociologie, anthropologie et sciences de l'éducation	3	Contrôle terminal	Ecrit 1h30	A définir
1	1.2S4	5, 9	Santé publique	3	Contrôle continu/assiduité	SSES	12 au 22 mars 2023
1	1.3S4	7	Législation, éthique, déontologie	2	Contrôle terminal	Ecrit 1h	A définir
2	2.7S4	4	Processus dégénératif et défaillances organiques	3	Contrôle terminal	QCM 1h	A définir
3	3.4S4	8	Initiation à la démarche de recherche	2	Contrôle terminal	Ecrit 1h	A définir
4	4.2 S4	6	Soins relationnels	2	Contrôle continu/assiduité		
4	4.3S4	4	Soins d'urgences	1	Simulation	30 min	A définir
4	4.4S4	4	Thérapeutiques et contribution	3	Contrôle terminal	Ecrit 30 min Pratique 30 min	A définir
5	5.4S4	10	Soins éducatifs, formation des professionnels et des stagiaires	1	Contrôle terminal	Ecrit 2h	A définir
5	5.8S4		Stages professionnel	9			
5	5.9S4	7, 9	Processus de professionnalisation	0	Contrôle continu, assiduité, compétences		
6	6.2S4	6	Anglais	2	Contrôle terminal ?	Ecrit 1h ?	A définir
<p>C.A.C. le Jeudi 27 Juin 2024</p> <p>Les 2e sessions se dérouleront semaine 28 (08/07/2024 au 12/07/2024)</p>							



Compétences	Unités d'enseignement	Intitulé	Forme	Modalités	Calendrier
<b>SEMESTRE 1 – HORS EXPERIMENTATION</b>					
4	<b>UE 2.11 S3</b> 1 ECTS	Pharmacologie et thérapeutique	Evaluations écrites de connaissances Durée : 2 heures	Devoir sur table (QCM-QROC) + situations cliniques	<a href="#">Mardi 22 janvier 2024</a> 10h30 – 12h30
4	<b>UE 2.5 S3</b> 2 ECTS	Processus inflammatoires et infectieux	Evaluation écrite de connaissances Durée : 1 h 30	Devoir sur table	<a href="#">Mardi 22 janvier 2024</a> 8h30 – 10h00
8	<b>UE 6.2 S3</b> 2 ECTS	Anglais	Evaluation de connaissances du vocabulaire professionnel courant Durée : 1 heure	Devoir sur table	<a href="#">Mardi 22 janvier 2024</a> 13h30 – 14h30
<b>C.A.C. le 23 février 2024 à 9 heures</b>					
<b>Les 2èmes sessions se dérouleront Semaine 27 / 2024</b>					

### III. PROJET 3<sup>e</sup> ANNÉE L3 2021 - 2024

#### 3.1 Objectifs de formation et organisation générale de la 3<sup>e</sup> année

En 3<sup>e</sup> année, l'objectif pédagogique est de permettre à l'étudiant.e de finaliser l'acquisition des compétences cliniques et professionnelles requises chez un infirmier.e polyvalent.e.

L'accompagnement proposé aux étudiant.e.s vise à consolider leur construction professionnelle, leur autonomie et à concrétiser leur projet professionnel.

#### **Renforcer ses acquis et compétences**

**Les compétences spécifiques** qui sont approfondies correspondent aux compétences 2, 4, 6, 7, 8 :

(C2) A partir d'un jugement clinique, élaborer et conduire des projets de soins de complexité croissante pour un groupe de patients et leur entourage. La méthodologie d'élaboration et d'utilisation de chemin clinique est appréhendée.

(C4) Mettre en œuvre des interventions soignantes pertinentes : plus spécifiquement, celles concernant la chambre implantable, les pansements complexes et ceux de cathéter à insertion périphérique (Picc Line), d'analgésie contrôlée par le patient (PCA).

Il est demandé aux étudiant.e.s de maîtriser les indications et spécificités de chacune de ses interventions (thérapeutiques, examens, techniques, rôle propre), ainsi que les risques et la surveillance.

Des ateliers cliniques sur la transfusion sanguine et les gestes et soins d'urgence sont organisés afin de remobiliser les procédures et les principes à respecter par le biais de la simulation.

(C6) Communiquer, conduire une relation avec une personne soignée et son entourage et être en capacité de conduire une relation d'aide ou une activité de médiation thérapeutique notamment dans des contextes de soins spécifiques de fin de vie. Les étudiant.e.s sont également invités à étudier des situations relevant de la CDU (commissions des usagers) afin d'appréhender et renforcer la place des usagers dans le secteur sanitaire.

(C7) Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle : le CREX est présenté de façon théorique et pratique sous forme de travaux dirigés aux étudiant.e.s. Cette méthode de gestion de la sécurité des soins favorise une approche collective pour l'analyse d'événements graves ou potentiellement graves. Les étudiant.e.s sont également interpellés sur la sécurisation du circuit du médicament, sur le respect des règles de traçabilité dans le dossier patient (personne de confiance, directives anticipées, évaluation de la douleur, poids, pose de bracelet d'identification...).

(C8) Rechercher, traiter des données professionnelles et scientifiques passe notamment par la rédaction d'un mémoire infirmier de recherche en soins infirmiers.

(C9) Organiser et coordonner les soins pour un groupe de malades au sein d'une équipe avec différents outils (programmation, dossier patient) dans différents contextes de soins hospitaliers et extrahospitaliers dont l'HAD (Hospitalisation à domicile). La collaboration infirmier.e-aide-soignant(e) est approfondie sur le thème de la dispensation des médicaments au cours d'une activité de travaux dirigés partagés, permettant également de renforcer la nécessité du travail en binôme IDE-AS.

Au semestre 5, les situations de soins prévalentes se complexifient et sont abordées sous l'angle d'un partenariat pluri professionnel et d'une interface ville-hôpital du secteur médico-social.

### **Les activités en simulation**

Les situations exploitées au cours des semestres 5 et 6 mobilisent les pré-requis. Les scénarios sont complexes et nécessitent l'utilisation du mannequin haute-fidélité. Elles sont évolutives et nécessitent une action rapide et sécuritaire.

Semestre 5 : Situation en lien avec l'UE 5.5 S5

Semestre 6 : Situation en lien avec l'UE 4.8 S6

### **Les partenariats**

Les partenariats interprofessionnels contribuant à développer la collaboration au profit de la qualité de l'accompagnement des personnes se concrétisent par l'intervention de l'équipe de l'HAD, l'équipe mobile de soins palliatifs, les professionnels du domaine socio-éducatif (Appui Santé, CLIC).

De plus, la participation des étudiant.e.s en soins infirmiers avec ceux du CHU, à un audit qualité au CHU, aux CH de Fougères et de Vitry, contribue au renforcement des compétences à travailler en collaboration.

De même, la participation à un exercice interministériel zonal, organisé par le conseiller technique hospitalier à la mission zonale du CHU de Rennes et le Commandant de police à l'état-major interministériel zonal, cet exercice s'élabore avec les étudiant.e.s en soins infirmiers et les étudiant.e.s manipulateurs en électroradiologie médicale du CHU de Rennes. Outre la dimension interprofessionnelle approchée, cet entraînement permet la mise en situation la plus réaliste possible des différents intervenants afin de roder les mécanismes d'intervention conjointe en Situation Sanitaire Exceptionnelle (SSE) type NRBC-e.

## **Les technologies innovantes au service de la @santé**

Des thématiques plus spécifiques sont abordées tels que le thème de la @-santé, exemple : une visioconférence en directe sur le thème des plaies et cicatrisation est proposée aux étudiants lors d'une consultation pansements d'un chirurgien vasculaire du CHU de Rennes.

## **Se projeter dans l'exercice professionnel et employabilité**

L'attribution des lieux de stage se fait à partir de l'offre de stage en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.e échangé au cours du suivi pédagogique avec le formateur référent.

### **La formation clinique en stage au semestre 5**

L'objectif de stage consiste à prendre soin d'un nombre croissant de patients, en pluri professionnalité et en réseau, en tendant progressivement vers 50 % de l'activité en soins d'un.e infirmier.ère.

### **La formation clinique en stage au semestre 6**

L'objectif de stage est de tendre vers 75 % de l'activité en soins d'une infirmière.

Le choix du lieu ou d'un des lieux de stage peut être laissé à l'initiative de l'étudiant.e en fonction de son projet professionnel, de son parcours de stage et après accord de l'IFSI.

### **L'aide à l'employabilité**

Différentes activités permettent à l'étudiant de se projeter dans sa prise de poste : l'aide à la rédaction de curriculum vitae, des entraînements à l'entretien de recrutement, des rencontres avec de jeunes professionnels, l'argumentation du projet professionnel avec un infirmier en exercice dans le secteur d'activité concerné...

### **La projection professionnelle**

Il est présenté aux étudiant.e.s :

- les possibilités d'évolution professionnelle : spécialisations infirmières, formation cadre de santé, infirmière de pratique avancée, diplômes universitaires, masters.
- les modalités de passerelle pour accéder à d'autres formations.

## **Se positionner, assumer ses responsabilités**

### **Posture professionnelle**

Asseoir une posture professionnelle, c'est être en capacité d'argumenter les éléments de sa pratique professionnelle lors de la mise en œuvre et/ou la coordination d'interventions soignantes. C'est également confronter sa pratique à celle de ses pairs, au regard de la réglementation, des règles éthiques et déontologiques : respect du champ de compétences de chacun. C'est pourquoi des professionnels soignants de différents secteurs hospitaliers et extra hospitaliers interviennent au cours d'activités pédagogiques. Ils participent au renforcement du positionnement professionnel des étudiant.e.s par des échanges, des débats organisés.

### **Analyse de pratiques professionnelles**

Analyser sa pratique, c'est permettre à l'étudiant.e de développer une prise de distance critique de ses pratiques et d'assumer chacun de ses rôles en tenant compte notamment des aspects éthiques et

juridiques de son engagement professionnel. C'est également développer un esprit scientifique de recherche à partir d'une démarche d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles dans une optique de professionnalisation.

De nombreuses activités y concourent : accompagnement au choix du sujet de mémoire, affirmation du positionnement au cours des activités PRAC, des APP.

### S'inscrire dans une démarche de recherche

La démarche de recherche se décline tout au long des semestres 5 et 6 et dans la continuité du semestre 4. Des accompagnements collectifs et individuels sont proposés aux étudiant.e.s. Ils favorisent la construction progressive de leur thème de recherche. Une commission institutionnelle valide la question de départ de l'étudiant.e au semestre 5. La soutenance se déroule en présence de deux formateurs.

Guidance collective n°1 (S 4)	Accompagnement par 2 formateurs par 1/3 de promotion Présentation du thème de recherche, de la situation d'appel, problématisation
Guidance collective n°2 (S 4)	Accompagnement par 2 formateurs par 1/3 de promotion Présentation du thème de recherche, de la situation d'appel, problématisation
Guidance individuelle (S 5)	4 heures au cours des semestres 5 et 6 par un formateur référent

## 3.2 Calendriers

### Planification des enseignements et des périodes de congés

#### SEMESTRE 5

28/08 au 01/09	04/09 au 08/09	11/09 au 15/09	18/09 au 22/09	25/09 au 29/09	02/10 au 06/10	09/10 au 13/10	16/10 au 20/10	23/10 au 27/10	30/10 au 03/11	06/11 au 10/11	13/11 au 17/11	20/11 au 24/11	27/11 au 01/12	04/12 au 08/12	11/12 au 15/12	18/12 au 22/12	25/12 au 29/12	01/01 au 05/01	08/01 au 12/01	15/01 au 19/01	22/01 au 26/01
35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4
SEMESTRE 5																					
									EVAL												

#### SEMESTRE 6

29/01 au 02/02	05/02 au 09/02	12/02 au 16/02	19/02 au 23/02	26/02 au 01/03	04/03 au 08/03	11/03 au 15/03	18/03 au 22/03	25/03 au 29/03	01/04 au 05/04	08/04 au 12/04	15/04 au 19/04	22/04 au 26/04	29/04 au 03/05	06/05 au 10/05	13/05 au 17/05	20/05 au 24/05	27/05 au 31/05	03/06 au 07/06	10/06 au 14/06	17/06 au 21/06	24/06 au 28/06
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
SEMESTRE 6																					
		GSU Ambu/i nterpro		EVAL																	

## Calendrier prévisionnel des épreuves de contrôle continu des connaissances

Compétences	Unités d'enseignement	Intitulé	Forme	Modalités	Calendrier
<b>SEMESTRE 5</b>					
/	<b>UE 5.7 S5 1 ECTS</b>	<b>Optionnelle</b>	Rédaction d'un document écrit à partir de leur choix professionnel	Présentation orale	<b><u>Mardi 24 Octobre 2023</u> de 8h30 à 12h30</b>
4 et 9	<b>UE 5.5 S5 4 ECTS</b>	<b>Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins</b>	Evaluation écrite  Durée : 2h30	Devoir sur table Analyse sur la réalisation et l'organisation des soins dans un contexte pluridisciplinaire	<b><u>Mardi 31 Octobre 2023</u> 13h30 – 16h00</b>
4	<b>UE 4.4 S5 2 ECTS</b>	<b>Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical</b>	TP / situation simulée  Durée : <b>30 mn</b>	Injection dans une chambre implantable	<b><u>Mercredi 25 Octobre 2023</u> 8h30 – 16h30 sur convocation</b>
9	<b>UE 3.3 S5 2 ECTS</b>	<b>Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité</b>	Dossier écrit individuel de 15 à 20 pages	Travail d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier : situer le rôle infirmier par rapport à la collaboration interprofessionnelle	<b><u>Mardi 17 Octobre 2023</u> de 13h00 à 17h00</b>
4	<b>UE 4.7 S5 2 ECTS</b>	<b>Soins palliatifs et fin de vie</b>	Evaluation écrite	Devoir sur table	<b><u>Mercredi 25 Octobre 2023</u> 8h30 – 10h30</b>
4	<b>UE 2.9 S5 2 ECTS</b>	<b>Processus tumoraux</b>	Evaluation écrite de connaissances  Durée : <b>1 h</b>	Devoir sur table QROC + mini situations	<b><u>Mardi 31 Octobre 2023</u> 8h30 – 9h30</b>
4	<b>UE 2.11 S5 2 ECTS</b>	<b>Pharmacologie et thérapeutiques</b>	Evaluation écrite de connaissances  Durée : <b>1 h 30</b>	Devoir sur table + cas concrets et calculs de doses	<b><u>Lundi 30 Octobre 2023</u> 13h30 – 15h30</b>

/	<b>UE 6.2 S5</b> <b>2 ECTS</b>	<b>Anglais</b>	Présentation en anglais d'un article professionnel  Durée : <b>1 h 30</b>	Présentation orale en anglais d'un article professionnel	<b><u>Lundi 30 Octobre 2023</u></b> <b>11h00 – 12h30</b>
4	<b>UE 2.6 S5</b> <b>2 ECTS</b>	<b>Processus psychopathologiques</b>	Évaluation écrite de connaissances  Durée : <b>1 h 30</b>	Devoir sur table mini-situations	<b><u>Mardi 31 Octobre 2023</u></b> <b>10h00 – 11h30</b>
6	<b>UE 4.2 S5</b> <b>1 ECTS</b>	<b>Soins relationnels</b>	Jeux de rôles – conduite d'entretiens  Durée : <b>30 mn</b>	Analyse conceptuelle	<b><u>Jeudi 26 Octobre 2023</u></b> <b>de 9h00 à 17h00</b>

**C.A.C. le 23 février 2024 à 9 heures**

**Les 2èmes sessions se dérouleront Semaine 9 / 2024**

Compétences	Unités d'enseignement	Intitulé	Forme	Modalités	Calendrier
<b>SEMESTRE 6</b>					
/	UE 5.7 S6 1 ECTS	<b>Optionnelle</b>	Evaluation orale individuelle	Projet personnel écrit en S5	<u>Semaine 9</u>
8	UE 3.4 S6 2 ECTS	<b>Initiation à la démarche de recherche</b>	Travail écrit individuel en 2 exemplaires + une version dématérialisée au secrétariat	Cf. MIRSI Travail écrit, mémoire de fin d'études	<u>Vendredi 12 Avril 2024</u> 8h30 – 16h00
/	UE 6.2 S6 1 ECTS	<b>Anglais</b>	Abstract Français/Anglais	Rédaction de l'abstract du travail de fin d'études	<u>Vendredi 12 Avril 2024</u> 8h30 – 16h00
7	UE 4.8 S6 3 ECTS	<b>Qualité des soins et évaluation des pratiques</b>	Travail écrit Durée : 1 h 30	Travail écrit d'analyse d'une pratique professionnelle	<u>Semaine 9</u>
7 et 8	UE 5.6 S6 8 ECTS	<b>Analyse de la qualité et traitement de données scientifiques et professionnelles</b>	Ecrit + Argumentation orale  <b>Durée : 1 heure</b>	Cf. MIRSI Travail écrit de fin d'études, mémoire et argumentation orale sur un sujet d'intérêt professionnel	<u>Vendredi 12 Avril 2024</u> 8h30 – 16h00

## JURY DIPLÔME D'ETAT INFIRMIER - DREETS

Art. 60 - (modifié par l'arrêté du 26/07/2013 - art. 6) Les étudiants ayant validé les cinq premiers semestres de formation soit 150 crédits et ayant effectué la totalité des épreuves et des stages prévus pour la validation du semestre six sont autorisés à se présenter devant le jury régional d'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier.

## IV. INSTANCES DE GOUVERNANCE ET CAC

### L'Instance compétente pour les orientations générales des instituts (ICOGI)

L'ICOGI est présidée par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne ou son représentant, et est constitué de membres désignés par l'Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts paramédicaux. Il se réunit au moins 2 fois par an et est consulté :

- Pour avis sur :
  - Le budget de l'institut, dont les propositions d'investissements ;
  - Les ressources humaines : les effectifs et qualification des différentes catégories de personnels ;
  - La mutualisation des moyens avec d'autres instituts ;
  - L'utilisation des locaux et de l'équipement pédagogique ;
  - Le rapport annuel d'activité pédagogique ;
  - Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (avec la tutelle financière, le GHT...) ;
  - Les bilans annuels d'activité des sections pédagogique, disciplinaire et de la vie étudiante ;
  - La cartographie des stages ;
  - L'intégration de l'institut dans le schéma régional de formation.
  
- Pour validation sur :
  - Le projet de l'institut, dont le projet pédagogique et les projets innovants ;
  - Le règlement intérieur ;
  - La certification de l'institut, si celle-ci est effectuée, ou la démarche qualité.

### ➤ ICOGI le Jeudi 19 Octobre 2023 à 9 heures

### La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiant.e.s

La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants de l'IFSI est présidée par le directeur des instituts de formation ou son représentant, et sont constituées de membres désignés par l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts paramédicaux. Elles sont constituées en début de chaque année scolaire lors de la 1<sup>er</sup> réunion de l'ICOGI.

La section prend des décisions sur les situations individuelles suivantes :

- étudiant.e.s ayant accompli des actes incompatibles avec la sécurité des personnes prises en charge ;
- demandes de redoublement formulées par les étudiant.e.s ;
- demandes d'une période de césure formulées par les étudiant.e.s.

### La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires des étudiant.e.s

La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires des étudiants de l'IFSI est constituée de membres désignés par l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts paramédicaux. Il est constitué en début de chaque année scolaire lors de la 1<sup>er</sup> réunion de l'ICOGI.



La présidence de la section est assurée par tirage au sort qui s'effectue parmi les trois personnes suivantes :

- l'enseignant de statut universitaire (un titulaire et un suppléant) ;
- le médecin participant à l'enseignement dans l'institut (un titulaire et un suppléant) ;
- le formateur permanent de l'institut de formation (un titulaire et un suppléant par site).

L'ensemble des membres a voix délibérative et la section décide de la sanction au regard des situations disciplinaires des étudiant.e.s.

La section peut prononcer les sanctions suivantes :

- avertissement ;
- blâme ;
- exclusion temporaire de l'institut d'une durée maximale d'un an ;
- exclusion de la formation d'une durée maximum de 5 ans.

La sanction est notifiée par le Président de la section au directeur des instituts de formation qui, lui-même, notifie à l'étudiant.e la sanction décidée par la section.

### **La section de vie étudiante (SVE)**

La section compétente pour la vie étudiante traite de sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'IFSI. Elle se réunit au moins 2 fois par an sur proposition des étudiant.e.s ou du directeur.

La section est consultée pour avis sur les sujets relatifs à la vie étudiante au sein des instituts :

- utilisation des locaux et du matériel ;
- projets extra « scolaires » (projets associatifs, journée d'accueil inter-promotions, cérémonie DE...);
- organisation des échanges internationaux.

➤ **SVE 1<sup>er</sup> le Lundi 4 Décembre 2023 à 9 heures**

➤ **SVE 2<sup>ème</sup> le Mardi 26 Mars 2024 à 9 heures**

### **La Commission d'attribution des crédits**

Cette commission est mise en place sous la responsabilité du Directeur de l'Institut. Elle est composée des cadres de santé formateurs référents des étudiants, d'un ou plusieurs représentants de l'enseignement universitaire et d'un ou plusieurs représentants des tuteurs de stage.

Chaque semestre excepté le dernier, elle prononce l'attribution des crédits européens et sur la poursuite du parcours de l'étudiant.e (Arrêté du 31 juillet 2009, Art.59).

## CONCLUSION

Ce projet pédagogique est un document identitaire, dynamique de l'IFSI de l'IFPS du CH de Fougères qui s'inscrit dans un contexte environnemental en perpétuel évolution. Il formalise le cadre de l'apprentissage et il interpelle autour de valeurs humanistes à partager. Co-construit et évolutif, ce projet met en avant les valeurs des instituts en matière de pédagogie de l'apprenant adulte, engagé dans sa formation, d'un apprenant responsable de ses acquisitions tant dans le domaine théorique que clinique.

En ce sens, il s'agit d'une pièce maîtresse du projet institutionnel qui donne du sens à l'activité de chacun. Il est aussi un instrument d'arbitrage, de prise de décisions et d'harmonisation des pratiques pédagogiques. Il met en évidence les objectifs et les choix qui vont étayer l'ensemble de la formation.

Le travail en partenariat avec tous les acteurs de la formation est le socle incontournable à la mise en œuvre du projet pédagogique dont la garantie est d'accompagner le futur professionnel dans un parcours de formation.

Un partenariat confirmé avec l'université détermine les orientations de la formation. L'évolution de notre système de santé et des besoins en santé du territoire impacte le contenu de nos enseignements. Ce contexte influe la posture des formateurs. Ainsi, les formateurs s'engagent sur des formations diplômantes reconnues par l'université et développent des compétences nouvelles par la formation continue.

Par ailleurs, des partenariats de qualité avec les terrains de stage garantissent la professionnalisation des étudiant.e.s.

Une des perspectives d'évolution du projet, est d'accentuer l'amélioration continue de la qualité des dispositifs de formation. D'ores et déjà, le projet pédagogique sera évalué à partir des bilans institutionnels réalisés à la fin de chaque année en présence des formateurs, du responsable de l'IFPS-adjoint à la direction et de la directrice. Le but est de permettre :

1. d'évaluer les moyens mis en place pour répondre au dispositif de formation et de réajuster en termes d'organisation, de suivi pédagogique, d'accompagnement par les formateurs référents.
2. d'évaluer le développement des compétences au cours de l'année de formation.
3. de faire un point sur les modalités de l'évaluation continue.

*In fine*, la synergie collective des formateurs et de l'équipe de direction dans la construction de ce projet pédagogique constitue une plus-value incontestable d'une part pour renforcer la politique qualité et sécuritaire des dispositifs de formation au bénéfice des étudiant.e.s et d'autre part, pour améliorer la santé des populations en créant des milieux de pratiques et de formation de demain plus humanistes.

## GLOSSAIRE

AES	Accident d'Exposition au Sang
AFGSU	Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences
AMBU	Ambulancier
ARS	Agence Régionale de Santé
AS	Aide-soignant
CAC	Commission d'Attribution des Crédits européens
CD	Conseil de Discipline
CH	Centre Hospitalier
CM	Cours Magistraux
CREX	Comité de Retour d'Expérience
CSIRMT	Commission de Soins infirmiers Rééducation et Médico Technique
DPC	Développement Professionnel Continu
DSIRMT	Direction des Soins Infirmiers Rééducation et Médico Technique
EAS	Elèves aide-soignant
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
ESI	Etudiants en soins infirmiers
ETP	Education Thérapeutique du Patient
GCS	Groupement de Coopération Sanitaire
GHT	Groupements Hospitaliers de Territoire
HAS	Haute Autorité de Santé
HPST	Loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires
IDE	Infirmier
ICOGI	Instance Compétente sur les Orientations Générales de l'Institut
IFA	Institut de Formation des Ambulanciers
IFAS	Institut de Formation des Aides-Soignants
IFPS	Institut de Formation aux Professions de Santé
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
NRBC-e	Nucléaire Radiologie Biologique Chimique explosif
SSE	Situation Sanitaire Exceptionnelle
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
UF	Unité Fonctionnelle
VAE	Validation des Acquis d'Expérience

## BIBLIOGRAPHIE

### Textes réglementaires

- Code de la santé publique.
- Code du travail.
- Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants.
- Décret n° 2016-1605 du 25 novembre 2016 portant code de déontologie des infirmiers.
- Décret n° 2016-1672 du 5 décembre 2016 relatif aux actes et activités réalisés par les manipulateurs d'électroradiologie médicale.
- Décret n° 2017-1866 du 29 décembre 2017 portant définition de la stratégie nationale de santé pour la période 2018-2022.
- Décret n° 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé.
- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation préparant aux diplômes d'infirmier, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, puéricultrice, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, manipulateur d'électroradiologie médicale, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, technicien de laboratoire d'analyses biomédicales, cadre de santé et aux agréments de leur directeur.
- Arrêté du 18 mai 2017 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier abrogeant l'arrêté du 28 septembre 2001.
- Arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.
- Circulaire n° 5209/SG du 13 avril 2007 relative à la charte de laïcité dans les services publics.
- Instruction N° DGOS/RH1/2014/369 du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière.
- Arrêté du 10 juin 2021
- Arrêté du 9 septembre 2021 portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé

### Ouvrages

Bandura, A. (2007). *Self-efficacy in health functioning*. In S. Ayers, et al. (Eds.). Cambridge handbook of psychology, health & medicine (2nd ed.). New York: Cambridge University Press.

Benner, P. (1995). *De novice à expert. Excellence en soins infirmiers*. Paris : InterEditions.

Boissart, M. (2017). *La formation infirmière à l'ère de l'universitarisation. Ingénierie, enjeux et défis de professionnalisations*. Paris : Setes Éditions.

Parent F, Jouquan. P. (2015). *Comment élaborer et analyser un référentiel de compétences en santé ?* Paris : édition de Boeck.

### Chapitres d'ouvrages:

Bourgeois, E. (2013). Expérience et apprentissage. La contribution de John Dewey. In L. Albarello, J.M. Barbier, E. Bourgeois et M. Durand (dir.), *Expérience, activité, apprentissage* (p. 13 – 38). Paris : Presses Universitaires de France.

Samurçay, R. et Rabardel, P. (2004). Modèles pour l'analyse de l'activité et des compétences : propositions. In R. Samurçay et P. Pastré (s/d), *Recherches et didactique professionnelle* (chap.7). Toulouse : Octares Editions.

Schön Donald A. (2011). A la recherche d'une nouvelle épistémologie de la pratique et de ce qu'elle implique pour l'éducation des adultes. In J.M. Barbier (dir.), *Savoirs théoriques et savoirs d'action* (p. 201 - 222). Paris : PUF.

## Articles

Jorro, A. et Wittorski, R. (2013). De la professionnalisation à la reconnaissance professionnelle. *Les sciences de l'éducation- Pour l'Ere nouvelle*, 46, 11-22.

Jorro, A (2013). Professionnalité émergente, Repéré à Dictionnaire des concepts de la professionnalisation. Le Chaffotec, A. (2016). Quoi de neuf, Docteur ? Les Living Labs en santé. *Entreprendre & Innover*, 31(4), 25-35.

Fernagu Oudet, S. (2018). Vers une alternance capacitante dans les Écoles de la deuxième chance (E2C). *Savoirs*, 46(1), 47-69.

Wittorski, R. (2008). La professionnalisation, *Savoirs*, 17, 9-36.

## Conférences et colloques :

Friedrich, F. (2019, 03). La démocratie sanitaire ; quelle place des usagers dans la formation ? Communication au CEFIEC, Rennes.

Kaddouri, M. (2010). Engagement en formation et dynamiques identitaires. Communication présentée au rendez-vous des acteurs de la formation, de l'insertion et de l'accompagnement, Nancy.

## Notes de synthèse, plans et rapports

Agence Régionale de Santé Bretagne. (2018). Projet régional de Santé de Bretagne 2018-2022 : cadre d'orientation stratégique.

Pastré, P., Mayen, P. et Vergnaud, G. (2006). La didactique professionnelle. Note de Synthèse. *Revue française de pédagogie*, 154, 145 -198.